

**TEMPS PARTIEL DE DROIT
POUR RAISONS FAMILIALES**

Décret n°2003-1307 du 26.12.2003

- Il est accordé : - pour élever un enfant de moins de 3 ans
(1) - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap (voir circulaire et justificatif à fournir).

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009.

Je ne participerai pas au mouvement 2009

Je sollicite un temps partiel (1) :

- à 50 % (4 demi-journées travaillées par semaine
+ 54 h de service annuel complémentaire)
- à 62,50 % (5 demi-journées travaillées par semaine
+ 66 h de service annuel complémentaire)
- à 75 % (6 demi-journées travaillées par semaine
+ 81 h de service annuel complémentaire)

A le
(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PERSONNELS

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

ce.ia34sdp@ac-montpellier.fr

fax : 04.67.91.53.13

Affaire suivie par : Grégory MUNIER

☎ 04.67.91.53.14

**TEMPS PARTIEL ANNUALISE
DE DROIT POUR RAISONS FAMILIALES
50%**

Décret n°2002-1072 du 7.08.2002

Décret n°2003-1307 du 26.12.2003

- Il est accordé : - pour élever un enfant de moins de 3 ans
(1) - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap (voir circulaire et justificatif à fournir).

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je ne participerai pas au mouvement 2009

PERIODE DE TRAVAIL SOUHAITEE (1) :

- de Septembre 2009 à fin Janvier 2010
- de fin Janvier 2010 à fin Juin 2010
- période indifférente

EN CAS D'IMPOSSIBILITE : (1)

- je sollicite le bénéfice d'un temps partiel traditionnel
- je sollicite le bénéfice d'un temps complet

A le
(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PERSONNELS

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

ce.ia34sdp@ac-montpellier.fr

fax : 04.67.91.53.13

Affaire suivie par : Grégory MUNIER

☎ 04.67.91.53.14

**TEMPS PARTIEL ANNUALISE
DE DROIT POUR RAISONS FAMILIALES
80 %**

Décret n°2005-168 du 23.02.2005

- Il est accordé : - pour élever un enfant de moins de 3 ans
(1) - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap (voir circulaire et justificatif à fournir).

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je ne participerai pas au mouvement 2009

PERIODE NON TRAVAILLEE SOUHAITEE (2) :

Du 01.09.2009 au 21.10.2009 inclus

Du 22.10.2009 au 19.12.2009 inclus

Du 20.12.2009 au 07.03.2010 inclus

Du 08.03.2010 au 09.05.2010 inclus

Du 10.05.2010 au 01.07.2010 inclus

EN CAS D'IMPOSSIBILITE : (1)

- je sollicite le bénéfice d'un temps partiel traditionnel (indiquer la quotité souhaitée)
- je sollicite le bénéfice d'un temps complet

A le
(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

(2) vous pouvez entourer plusieurs périodes :
dans ce cas vous devrez les numéroter
par ordre de préférence.

TEMPS PARTIEL DE DROIT POUR RAISONS FAMILIALES
Dans le cadre d'une répartition annuelle
80 %

Décret n° 2005-168 du 23.02.2005

Décret n° 2008-775 du 20.07.2008

- Il est accordé : - pour élever un enfant de moins de 3 ans
(1) - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap (voir circulaire et justificatif à fournir).

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

- MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

- FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

- Je participerai au mouvement 2009
Je ne participerai pas au mouvement 2009

Journée non travaillée souhaitée (2)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

EN CAS D'IMPOSSIBILITE : (1)

- je sollicite le bénéfice d'un temps partiel traditionnel (indiquer la quotité souhaitée)
- je sollicite le bénéfice d'un temps complet

A le
(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

- (1) entourer la mention utile.
(2) Cocher le jour non travaillé souhaité

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

Note de service ministérielle du 28.03.2004

Il est accordé sous réserve de l'intérêt du service.

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Élémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je ne participerai pas au mouvement 2009

Je sollicite un temps partiel (1) :

- à 50 % (4 demi-journées travaillées par semaine)
- à 75 % (6 demi-journées travaillées par semaine)

Cotisation optionnelle au régime de pension civile (1) :

ATTENTION : cette option revêt un caractère **IRREVOCABLE**

- TP 50 % : je cotise au taux de 17,99 % sur la base d'un traitement à temps plein
: je ne cotise pas au taux de 17,99 %
- TP 75 % : je cotise au taux de 12,84 % sur la base d'un traitement à temps plein
: je ne cotise pas au taux de 12,84 %

A le

(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

**TEMPS PARTIEL ANNUALISE
SUR AUTORISATION
50 %**

Décret n°2002-1072 du 07.08.2002

Note de service ministérielle du 28.03.2004

Il est accordé sous réserve de l'intérêt du service.

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je **ne** participerai **pas** au mouvement 2009

PERIODE DE TRAVAIL SOUHAITEE (1) :

- de Septembre 2009 à fin Janvier 2010
- de fin Janvier 2010 à fin Juin 2010
- période indifférente

EN CAS D'IMPOSSIBILITE (1) :

- je sollicite le bénéfice d'un temps partiel traditionnel
- je sollicite le bénéfice d'un temps complet

Cotisation optionnelle au régime de pension civile (1)

ATTENTION : cette option revêt un caractère **irrévocable**.

Temps partiel annualisé 50 % : - je cotise au taux de 17,99 % sur la base d'un traitement à temps plein
- je ne cotise pas au taux de 17,99 %

A le

(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

**TEMPS PARTIEL ANNUALISE
SUR AUTORISATION
80 %**

Décret n°2005-168 du 23.02.2005

Il est accordé sous réserve de l'intérêt du service.

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je **ne** participerai **pas** au mouvement 2009

PERIODE NON TRAVAILLEE SOUHAITEE (2) :

Du 01.09.2009 au 18.10.2009 inclus

Du 19.10.2008 au 20.12.2009 inclus

Du 21.12.2009 au 07.03.2010 inclus

Du 08.03.2010 au 09.05.2010 inclus

Du 10.05.2010 au 01.07.2010 inclus

EN CAS D'IMPOSSIBILITE (1)

- je sollicite le bénéfice d'un temps partiel traditionnel (indiquer la quotité souhaitée)
- je sollicite le bénéfice d'un temps complet

Cotisation optionnelle au régime de pension civile, calculée sur la base d'un traitement temps plein (1)

ATTENTION : cette option revêt un caractère **irrévocable**.

A le

(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.

(2) vous pouvez entourer plusieurs périodes :

dans ce cas vous devrez les numéroter par ordre de préférence

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PERSONNELS

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

ce.la34sdp@ac-montpellier.fr

fax : 04.67.91.53.13

Affaire suivie par : Grégory MUNIER

☎ 04.67.91.53.14

**REPRISE A TEMPS COMPLET
APRES UN TEMPS PARTIEL**

NOM - PRENOMS :

AFFECTATION (année 2008-2009) :

MODE D'AFFECTATION (1) : - à titre définitif
- à titre provisoire

FONCTION EXERCEE (1) : - Directeur
- Adjoint Maternelle
- Adjoint Elémentaire
- TR ZIL ou Brigade
- Adjoint spécialisé (à préciser) :
- Autre (à préciser) :

PARTICIPATION AU MOUVEMENT (1)

Je participerai au mouvement 2009

Je ne participerai pas au mouvement 2009

Je sollicite ma reprise à temps complet pour l'année scolaire 2009-2010.

A le
(signature)

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

(1) entourer la mention utile.